

Gilles Houdouin

Le temple de Sorges

Une enquête en Anjou

Ce livre a été publié sur www.bookelis.com

ISBN :

© gilles HOUDOUIN

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce
livre.

À mes étoiles,
Souvent lumineuses.

Parfois boudeuses,
Un nuage les voile.

Mais toujours, dans mon ciel,
Elles seront l'essentiel.

REMERCIEMENTS

Un grand merci aux lecteurs et lectrices de mon premier roman. Leurs commentaires m'ont donné envie de reprendre la plume pour (essayer de) leur faire plaisir à nouveau ! et pour remettre à l'honneur cette région entre Maine, Loire et Authion que j'ai à cœur.

Un grand merci à Sylvie, ma compagne, Isabelle et Suzanne, amies de toujours, qui ont été mes premières lectrices et correctrices.

Un grand merci aussi à l'Anjou, région de mes ancêtres, qui, par sa beauté et son calme, donne toujours envie d'y revenir... et d'écrire !

TABLE DES MATIERES

PROLOGUE	7
PROFANATION	13
IMPASSE	33
EN QUÊTE	53
LE PAPE DES HUGUENOTS	85
QUELQUES LUEURS	95
LES ESCHOLIERS	115
L'EMBRASEMENT	157
L'IMPENSABLE	189
UN ANIMAL BLESSÉ	221
ETIENNE LE BLOY	245
JEHAN ROGUYER	259
LE COUVENT DE LA BALMETTE	279
EPILOGUE	303
BIBLIOGRAPHIE	317
ANNEXE 1	319
ANNEXE 2	321

PROLOGUE

N'eût été l'étrange mission qu'on lui avait confiée, il eût apprécié la tiédeur de cette nuit printanière. Après un hiver long, déprimant, les grêles et les giboulées de mars qui avaient failli gâter la vigne, le soleil avait enfin fait son apparition et réchauffé les corps et les âmes.

Une petite brise venue de la Loire faisait, en s'engouffrant dans les rues, juste le bruit qu'il fallait pour couvrir celui de ses pas et de ses éventuelles maladresses. C'était bientôt la nouvelle lune, et il n'en restait dans le ciel qu'un minuscule quartier. Cette nuit avait été choisie pour cela. Si ce qu'il avait à faire

demandait de la discrétion, sa mauvaise vue l'aurait par trop handicapé dans l'obscurité complète.

Tourner à gauche. C'est bien cette rue. Il l'avait repérée déjà la veille, puis était revenu dans l'après-midi pour inspecter la serrure discrètement, et les environs, à la recherche d'éventuels chiens qui auraient pu aboyer et signaler sa présence. Rien. Il n'avait rien vu.

Mais ce qui lui avait semblé facile et sans danger lorsque l'inconnu l'avait recruté, lui donnait aujourd'hui quelques suées. «Tudieu, c'est qu'j'étions pas un larron, moi. Pourquoi est-ce que j'avions accepté ça ? ». Pour se donner du courage, il plongea la main dans sa poche et fit rouler dans ses doigts les deux écus que l'inconnu lui avait donnés. Avec ça, il pourrait acheter à la Perrine tous les rubans qu'elle voudrait, et il pourrait enfin la mettre dans son lit. Car la drôlesse regimbait, le trouvant point trop à son goût. Mais bientôt, avec son pécule, elle serait à lui.

Cet espoir lui donna la pincée de courage qui lui manquait encore, et en trois pas, il fut devant la porte. Dans la besace qui lui battait le flanc, la bête bougeait, et il avait l'impression que tout le village pouvait l'entendre. Il regarda à gauche, à droite. Personne.

En quelques gestes précis, il crocheta la serrure, ouvrit doucement l'un des battants de la lourde porte, entra et referma sans bruit derrière lui. On lui avait promis que les gonds ne grinceraiient pas, et on avait tenu parole. Par acquis de conscience, il passa un doigt sur l'un des gonds et constata qu'ils avaient été fraîchement graissés. Cela le rassura.

Attendre un peu. Il lui fallait attendre un peu que sa vue s'accoutume car le peu de lune qu'il y avait dehors n'arrivait pas à franchir les quelques fenêtres de l'endroit. Passé la porte, il faut aller droit devant, lui avait-on dit. Il fit deux pas et buta dans quelque chose qui fit un bruit de tous les diables en grinçant sur le dallage. « Par Belzébuth, qu'est-ce que c'est que ça ? ». Un banc. Bien sûr, c'était normal qu'il y ait des bancs. Cette fois, la sueur lui coulait franchement entre les omoplates et il fut agité de frissons. Il se morigéna : ce n'était ni le lieu ni le moment d'invoquer le diable !

Il resta immobile à guetter le plus petit bruit, le moindre cri qui annoncerait qu'on l'avait repéré. Mais non, rien. Dehors, le vent avait un peu forci, et le seul bruit était celui d'un coulis d'air se faufilant par des huisseries mal jointoyées.

Avancer. On lui avait dit qu'il fallait atteindre le centre de la pièce avant d'agir. Là, il y aurait une chaire, entourée de bans en arc de cercle.

S'aidant du toucher, puisque la vue lui faisait défaut, il progressa lentement, en faisant attention à ne pas déplacer un autre de ces satanés bancs.

Il eut l'impression qu'une éternité s'écoulait, tâtonnant à gauche à droite, avançant pas à pas. Ses yeux s'étaient enfin habitués à l'obscurité et il gagna un peu en assurance.

C'était ici. Il essuya la sueur qui lui coulait du front, plongea derechef la main dans sa poche pour en retirer un couteau. Puis, il sortit le connil de sa besace. On lui avait bien dit qu'il fallait qu'il soit vivant. « Pourquoi ? - avait-il demandé – ce s'rait plus simple s'il étiont d'jà mort ! ». À voir l'expression de commisération qui s'était peinte sur le visage de son interlocuteur, il s'était bien rendu compte qu'il avait dit une bêtise, mais il ne savait pas laquelle !

– Parce que si ta bête est déjà morte, le sang va couler goutte à goutte, puisque le cœur ne bat plus. Or, il faut qu'il jaillisse, il faut qu'il y en ait partout. Tu as bien compris ?

Il avait haussé les épaules. Certes, il n'était pas allé à l'école, mais il n'était quand même pas si sot qu'il faille lui répéter deux fois !

Il tenait maintenant le lapin par les oreilles, à bout de bras. L'animal tremblait, tétanisé par la

peur. D'un geste sûr et rapide, il lui trancha la gorge. Il ne vit pas le sang jaillir mais il le devina. Il balança la pauvre bête de gauche à droite, comme un encensoir, pour qu'il y en ait bien partout. Comme on lui avait dit. Enfin, il le lança sur la chaire.

Cela lui faisait mal au cœur de se séparer d'un si bon couteau, mais il ne pouvait pas le remettre dans sa poche, le sang aurait gâté sa blouse. Il le déposa donc doucement sur le sol. Il fit demi-tour pour repérer le rais de lumière sous la porte, qui lui indiquerait le chemin de la sortie. Sa mission accomplie, il lui tardait de retrouver ses pénates.

Il n'eut pas le temps d'entendre le sifflement. Le vireton l'atteignit au creux de la gorge, avec une telle violence que la pointe ressortit de l'autre côté. Il fut projeté à terre et battit des bras et des mains comme si cela pouvait lui procurer l'air qui lui manquait atrocement. Deux ou trois gargouillis plus tard, il était déjà mort, et sa dernière pensée, aussi stupide et inutile que l'avait été sa vie, fut que la Perrine ne serait jamais dans son lit.

Son sang se mêla à celui du connil. Victime et bourreau unis dans la mort.

I

PROFANATION

Mardi 27 avril 1621

Entrez !, rugit une voix de l'autre côté de la porte. Thomas sourit in petto : Claude Ménard, le prévôt, n'avait donc rien perdu de sa verdeur et de sa capacité thoracique depuis l'an dernier !

Thomas s'exécuta, le chapeau à la main, comme il sied à un sergent qui pénètre dans le bureau de son supérieur. Il avait fait la connaissance de Claude Ménard l'an passé, en juillet, et avait appris à l'apprécier¹. Il fallait passer outre la rugosité dont il

¹ Voir « Au nom de la mère et du fils », du même auteur.

faisait montre au premier abord, et faire fi de ses emportements parfois inattendus. Au-delà, collaborer avec lui devenait un plaisir. Mais bien entendu, en tant que prévôt, il ménageait toujours ses arrières et ne prenait pas de risques inconsidérés, qui auraient pu lui coûter sa place. Car pour durer, il fallait toujours faire attention de ne pas déplaire aux têtes couronnées, ou à celles qui prétendaient les représenter.

Un chevaucheur avait toqué à l'huis de la maison familiale à l'aube crevant, avec un ordre écrit d'avoir à se présenter sans délai à la prévôté. Le temps que Thomas s'habille, le Jacquot avait déjà préparé Olympe et l'avait amenée devant la porte, toute contente de la balade qu'elle présentait, humant de ses naseaux dilatés la fraîcheur du jour naissant.

Le chevaucheur avait eu la consigne de l'attendre. C'est donc ensemble qu'ils partirent au galop sur la route d'Angers. En passant devant la Croix-Combeau, Thomas avait jeté un coup d'œil vers la ferme des Chauveau, mais tous y dormaient encore.

* * *

En pénétrant dans le bureau du prévôt, Thomas fut intrigué par la présence d'un homme d'une quarantaine d'années, confortablement installé dans un de ces fauteuils démodés que Claude Ménard

conservait pieusement, comme un regret du précédent règne.

L'homme était d'apparence simple, voire austère, entièrement vêtu de noir hormis un large col blanc qui retombait sur ses épaules. Un couvre-chef, noir également, reposait sur ses genoux.

À l'entrée de Thomas, il ne daigna pas se lever, et se contenta d'un sourire chiche et d'un léger hochement de tête. « En voilà un bien conscient de sa supériorité, et qui en est jaloux », se dit Thomas.

À l'inverse, l'accueil de Claude Ménard fut chaleureux, comme s'il revoyait un ami de toujours, alors qu'ils ne s'étaient côtoyés que le temps d'une enquête. Mais le prévôt savait ce qu'il devait à ses subordonnés, et n'était pas homme à se hausser du col.

– Bonjour Sergent Houdouin, je vous présente le Professeur Samuel Bouchereau, Ministre de l'Eglise Réformée de Saumur...

Thomas renouvela son salut, en balayant le sol de la plume de son chapeau, salut auquel le professeur répondit par un nouveau hochement de tête et un sourire plus avenant, cette fois.

Même si c'était la première fois qu'il lui était donné de rencontrer un ministre huguenot, Thomas savait que Saumur était une « place de sûreté », une de ces villes qu'Henri IV avait accordées

aux protestants afin qu'ils puissent exercer leur culte en toute sécurité, sans risquer des représailles de la part des catholiques ligueurs. Saumur avait été désignée comme telle en 1598, au moment de la signature de l'édit de pacification², bien qu'elle fût déjà tenue depuis 1589, et défendue par une forte garnison, par le gouverneur Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly, protestant convaincu et ami de longue date du feu roi³. Il s'agissait, en quelque sorte, de ratifier un état de fait.

– Sergent, le professeur Bouchereau est venu me raconter hier soir une histoire un peu...déroutante, et je l'ai prié de revenir ce matin pour qu'il vous en fasse part, car il s'agit d'une affaire dont je compte bien vous confier la résolution. Monsieur Bouchereau ?

Samuel Bouchereau se redressa, avança le buste et joignit ses mains en posant les coudes sur les accoudoirs de son fauteuil :

² Appelé plus tard édit de Nantes, car signé dans cette ville, mais en fait quasiment entièrement rédigé à Angers.

³ Connu aujourd'hui sous le nom de « Duplessis-Mornay », né en 1549, mort en 1623. Ecrivain, homme d'Etat, et l'un des membres les plus éminents du parti réformé à la fin du XVI^{ème} siècle. Il fut installé gouverneur de Saumur au nom de Henri III en 1589, et gardera cette charge jusqu'au 15 mai 1621.

– Voilà, sergent, de quoi il retourne. Vous l’ignorez peut-être, mais depuis 1579, mes coreligionnaires d’Angers ont obtenu le droit d’exercer librement notre culte, à condition que ce soit hors les murs, à plus d’une lieue⁴ de la ville. On nous a donc octroyé un temple, ou plutôt une grande maison qui nous sert de temple, à Sorges⁵...

Thomas hocha la tête, pour indiquer qu’il connaissait ce village, bien qu’il ignorât où se situait exactement le temple.

– Hier matin, une patrouille qui revenait de l’Authion où elle avait contrôlé un convoi de gabares en partance⁶, a remarqué, en passant devant le temple, que la porte en était ouverte. Les archers sont entrés et ce qu’ils ont découvert...

Samuel Bouchereau se tut, manifestement en proie à une vive émotion. Sa mâchoire s’était crispée et l’éclat de ses yeux durci dans l’effort qu’il faisait pour contenir sa colère.

Le prévôt lui vint en aide :

⁴ Environ quatre kilomètres.

⁵ Sur la rive nord de l’Authion, aujourd’hui quartier des Ponts-de-Cé.

⁶ On peut penser qu’il s’agissait de vérifier que ces gabares ne transportent pas de sel de contrebande, celle-ci étant fréquente sur la Loire.

– Ils ont découvert un carnage. Le cadavre d'un homme meurtri par un carreau d'arbalète, qui lui a ouvert la gorge comme d'un goret. Le sol, des chaises et des bancs couverts de sang, et, plus étrange, un lapin égorgé...

– Un lapin ?

Thomas n'avait pu s'empêcher de marquer sa stupéfaction.

– Oui, un connil ! La tête presque détachée du corps, qui gisait quelques pas plus loin...

Le ministre huguenot, toujours sous l'emprise de la colère, éclata :

– C'est bien plus qu'un carnage ! Il n'y a pas de mots ! C'est une véritable profanation. La chaire a été éclaboussée de sang, on ne sait si c'est celui de l'homme ou de l'animal ! Ce ne peut être que l'œuvre de catholiques fanatiques qui voudraient voir revivre la Saint-Barthélemy !

– Allons Maître Bouchereau ! Nous en avons déjà débattu hier, et nous étions convenus de ne pas aller trop vite en besogne ! Car voilà bien le genre d'accusation qui, si par malheur elle sortait de cette pièce, pourrait mettre le feu aux poudres. Après que vous soyez venu me voir hier, je me suis entretenu de

cette affaire avec le Lieutenant général⁷ qui m'a ordonné la plus grande prudence. Car vous n'ignorez pas que depuis l'affaire du Béarn⁸, les tensions se ravivent entre les religions catholiques et réformées.

– J'en ai bien conscience et cela ne me plait pas Je vous prie de pardonner mon accès d'humeur. Mais à chaque fois que je repense à cette boucherie, j'ai la bile qui me remonte de l'estomac ! Et oubliez-vous ce qui a été trouvé dans les poches du mort ? C'est un peu à cause de cela que nous sommes ici ce jour d'hui !

– Bien sûr que non, je n'ai pas oublié, marmonna Claude Ménard d'un ton qui signifiait exactement le contraire.

⁷ François Lanier. Voir « Au nom de la mère et du fils »

⁸ Jeanne d'Albret, grand-mère de Louis XIII, qui avait hérité du Béarn en même temps que du royaume de Navarre, y avait instauré la religion protestante comme religion officielle, et les biens du clergé catholique avaient été mis sous séquestre. En 1599, Henri IV avait fait rétablir en Béarn l'exercice du culte catholique, en vertu de l'édit de pacification, mais la restitution des biens ecclésiastiques n'avait pas eu lieu. En 1617, le conseil de Louis XIII proclame la réunion du Béarn, propriété personnelle du roi, au royaume de France et décide d'y faire exécuter toutes les dispositions de l'édit. Le conseil du Béarn refuse d'enregistrer cette décision. En juin 1620, Louis XIII arrive à **Pau** avec des troupes, remplace le conseil et rétablit le culte catholique. Ce changement alarme le parti protestant dans tout le royaume et provoque des troubles.

Vexé, il se pencha au-dessus de son bureau en bougonnant, et se saisit de trois objets qu'il tendit à Thomas.

– Voilà, sergent, ce qu'il avait dans une des poches de ses hardes : deux écus d'or, de bon aloi, et ce papier. C'est surtout lui qui nous cause des soucis, même si la présence de deux écus dans la poche de cet homme nous interpelle également.

Thomas, qui commençait à s'ennuyer ferme à compter les points dans la passe d'armes que se livraient le prévôt et le ministre protestant, fut bien content qu'on se rappelle sa présence. Il examina d'abord les écus d'or. Les deux étaient recouverts presque entièrement d'un dépôt brunâtre qu'il identifia, en grattant légèrement avec le doigt, comme du sang séché. Puis il s'intéressa au poulet plié en quatre que Claude Ménard lui tendait.

Le papier était de bonne qualité, et Thomas parcourut le texte qui y était imprimé :

« Sub tuam misericordiam confugimus, Dei Genitrix ! nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus sed a perditione salva nos sola pura, sola benedicta »

Samuel Bouchereau reprit la parole :

– Vous lisez comme moi, sergent ? Il s’agit d’une prière à la vierge Marie. C’est une prière papiste...

Le prévôt, désireux de prendre sa revanche, l’interrompit avec un grand sourire :

– Je dirais plutôt « une prière catholique. » Voilà des décennies qu’à Angers, les relations entre nos religions sont cordiales. Évitions s’il vous plait de les envenimer en nous traitant de papiste ou de parpaillot !

Ledit parpaillot leva les mains en signe d’apaisement :

– Veuillez à nouveau accepter mes excuses. C’est le fruit de mauvaises habitudes prises entre nous, du temps où les fleurets avec lesquels nous nous affrontions n’étaient pas mouchetés...C’est donc une prière catholique, car nous ne parlons jamais à Marie. Et à fortiori, nous ne la prions pas. Mais continuez votre lecture, sergent, il y a autre chose, plus bas !

Effectivement, avant même que Samuel Bouchereau ne l’y invite, Thomas avait poursuivi sa lecture. En bas du parchemin, contrastant avec le bel ordonnancement des lettres imprimées, étaient tracées quelques lignes incompréhensibles à la plume :

« U QNANBRN MXRC NCAN
NGCRAYNN OJRB LN ZDN CD MXRB OJRN ».

Le professeur Bouchereau s'était levé et Thomas se rendit compte qu'ainsi il dépassait Claude Ménard d'une bonne tête, ce qui n'était pas fait pour arranger l'humeur de ce dernier, bien qu'il n'en laissât rien paraître.

– Je vous laisse, car je suis attendu à Saumur et dois reprendre le coche, mais j'espère que vous arriverez à trouver qui a pu ainsi profaner notre temple. Pour moi, la présence de cette prière catholique dans la poche du mort pourrait indiquer l'implication des anciens cercles ligueurs. Il en existe encore. Cela pourrait signifier pour nous un danger mortel.

Thomas s'interposa :

– Cela pourrait être une hypothèse, en effet, mais s'il s'agit d'une profanation à l'initiative de catholiques un peu trop zélés, je ne vois pas bien qui aurait pu tuer l'individu dont nous parlons, et pourquoi. Quel serait l'intérêt ?

– À vous de le découvrir ! Monsieur le prévôt, sergent, je vous salue...

– Un instant encore, je vous prie ! La patrouille a découvert le corps hier matin. On peut donc penser que le meurtre a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi. Peut-on être assuré qu'il n'a pas pu être perpétré avant ?

Samuel Bouchereau réfléchit un instant, avant de répondre :

– La seule chose dont on puisse être sûr, c'est qu'il n'a pas pu avoir lieu dimanche matin, car il y avait le prêche au temple, comme tous les dimanches. Mais en ce qui concerne l'après-midi, je ne puis vous répondre. Je ne sais si un de nos coreligionnaires pourrait être revenu faire du rangement... C'est possible... Il faudrait se renseigner.

Thomas comprit qu'il n'en tirerait rien de plus, et que le ministre huguenot n'avait pas l'intention de se renseigner par lui-même.

* * *

Samuel Bouchereau à peine parti, et sans même s'assurer qu'il n'était plus en mesure de l'entendre, le tempérament sanguin du prévôt rompit les digues :

– Pour qui se prend-il, ce fat, ce faquin ! « À vous de le découvrir » ! Ce môssieur nous donne des ordres maintenant ! Si ce morceau de papier n'avait pas été si important, je lui aurais volontiers rentré dans la gorge à ce bouffi d'orgueil ! On aurait enfin vu un parpaillot bouffer de la Vierge !

Il se tut subitement, sans doute effrayé par son blasphème.

Thomas, habitué à ses débordements verbaux aussi brefs qu'inoffensifs, ne s'était pas ému de celui-ci plus que des autres. Il savait que l'ire du prévôt n'était pas dirigée contre les gens, mais plus contre le sort qui – pensait-il – s'acharnait contre lui en lui envoyant sans cesse matière à se faire du mauvais sang.

– Palsambleu ! Ils finiront tous par avoir ma peau ! Et par la faute de ce foutriquet, me voilà condamné à offrir une neuvaine à la Vierge pour qu'Elle me pardonne !

– Je suis persuadé qu'elle vous a déjà pardonné ! Mais si vous le permettez, j'aimerais savoir pourquoi ce serait à moi plus qu'à d'autres de m'occuper de cette affaire ? Angers ou les Ponts-de-Cé ne doivent pas manquer de bons sergents ou d'officiers de la maréchaussée !

– Allons Thomas ! Je suis sûr que vous en avez une petite idée ? Bien que vous n'avez pas daigné, l'an passé, me rendre compte de l'enquête sur le meurtre qui avait eu lieu dans votre paroisse – enquête à laquelle j'avais personnellement apporté ma pierre, je vous le rappelle – il m'est venu aux oreilles que vous étiez devenu un spécialiste en déchiffrement de messages...

Thomas fut flatté que, pour la première fois, le prévôt l'appelle par son prénom, mais en même temps douché par le reproche qui lui était fait de ne pas avoir donné signe de vie. Il est vrai que, une fois rentré chez lui, Thomas avait repris sa vie et toutes ses obligations quotidiennes. La famille ne se nourrissait pas de comptes rendus. À dire vrai, il n'en avait même pas mesuré la nécessité.

Finalement, Thomas ne put s'empêcher d'admirer la capacité du prévôt à souffler le chaud et le froid, comme si de rien n'était !

– Je vous prie de croire que je me souviens parfaitement de la part décisive que vous aviez prise à cette enquête, et je suis bien mari de ne pas vous avoir rendu compte de son dénouement. Mais je constate que d'autres l'ont fait à ma place ! C'est pourquoi je pense que le mot « spécialiste » est un peu exagéré. Parlons plutôt de chance...

– Taratata ! Pas de fausse modestie ! Croyez-vous que je sois resté les bras croisés depuis hier ? J'ai soumis ce message à mon secrétaire et à tous les clercs qui travaillent ici, à la prévôté. Pas un de ces incapables n'a été fichu de me proposer quoi que ce soit. Quant à l'exempt qui commandait la patrouille, c'est tout juste s'il sait lire son nom ! Ne parlons pas des archers...

Thomas nota que Claude Ménard ne semblait pas s'être soumis ce travail à lui-même : ne rien trouver eût été se classer de facto parmi les « incapables » !

– ... Et le problème, sergent, c'est que déjà trop de monde est au courant. Le lieutenant général tient à ce que cette enquête reste discrète, comme vous le savez déjà. Il n'y a donc plus que vous, et je crains que vous n'ayez pas le choix ! En échange, vous avez carte blanche. Avant même que vous n'arriviez ce matin, j'avais déjà fait partir à Brain⁹ deux exempts qui vous remplaceront dans vos tâches de police. Vous vous consacrerez donc entièrement à cette enquête. Voyez comme je vous considère : j'ai pensé qu'il ne fallait pas moins de deux personnes pour vous remplacer !

In petto, Thomas se fit la remarque que ce n'était peut-être pas un compliment, s'il considérait ces deux exempts aussi incapables que ses propres clercs !

– Si j'ai carte blanche, peut-être puis-je demander deux faveurs ?

– Faites, faites, je déciderai !

⁹ Brain-sur-l'Authion, la paroisse de Thomas. Voir « Au nom de la mère et du fils », du même auteur.

– La première, c’est qu’il n’est pas question que ces deux exempts logent chez moi, car il faudra les nourrir, et je n’en ai pas les moyens !

– Ne vous inquiétez pas, ils logeront et mangeront à l’auberge. Mais plus vous mettrez de temps à résoudre notre problème, plus cela coûtera à la prévôté ! Qu’en est-il de la deuxième faveur ?

– J’aurai peut-être besoin d’aide, c’est pourquoi je sollicite celle de mon ami Urbain Dupin. Vous vous souvenez...

– Je me souviens très bien du sergent Dupin. Nous avons fait le pied de grue ensemble derrière un calvaire. Mes lombaires s’en rappellent encore !

– Alors ?

Tel un monarque magnifique, le prévôt fit un grand geste de la main pour signifier son accord :

– Accordé ! Je vais envoyer un autre exempt à Andard pour libérer le sergent Dupin. Mais ce sera tout ! Avec vos exigences, vous allez finir par nous mettre sur la paille, et la prévôté a aussi d’autres chats à fouetter ! J’attends donc des résultats, et plus vite vous commencerez, plus vite vous aurez terminé ! Mon secrétaire va vous donner votre ordre de mission.

C'était un congé. Thomas salua profondément.

– Ah ! J'oubliais : prenez également les deux écus, ils sont à vous, pour vos frais.

Thomas réitéra son salut et sortit à reculons du bureau, plus riche de deux écus, mais sans doute également d'ennuis à venir.

* * *

– Dois-je aller quérir votre jument ?

Thomas, debout sur les marches du perron, réfléchissait à ce qu'il convenait de faire, les yeux perdus loin au-dessus des murs qui ceignaient la cour du bâtiment. Celui-ci abritait, outre le siège de la prévôté, celui du tribunal de la sénéchaussée, de police, des eaux et forêts, d'élection, du grenier à sel, des traites et de la monnaie. Le cœur de toute la justice andécave battait ici, ce qui ne laissait pas que d'impressionner quiconque avait l'occasion de franchir ces murs.

Devait-il se rendre sur l'heure à Sorges, pour tenter d'en savoir plus sur les circonstances du meurtre, et sur la victime ? Devait-il d'abord se concentrer sur le message ?